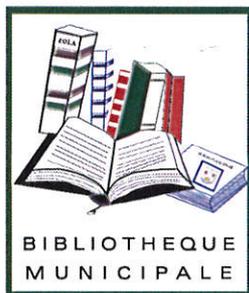


RÈGLEMENT INTÉRIEUR

de la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

du Bois Plage en Ré



87 Rue des Barjottes
17580 LE BOIS PLAGE EN RE

05.46.00.37.65
biblio@leboisplage.fr

HORAIRES :

- LUNDI : 10 h 00 – 12 h 00
- MARDI : 10 h 00 – 12 h 00
- MERCREDI : 10 h 00 – 12 h 00
16 h 00 – 18 h 00
- JEUDI : 10 h 00 – 12 h 00
- VENDREDI : 10 h 00 – 12 h 00
- SAMEDI : 14 h 30 – 16 h 30

ABONNEMENT ANNUEL :		TARIFS 2018	NOMBRE DE LIVRES
Abonnement individuel		16 €	6 livres (à la fois)
Abonnement supplémentaire au sein d'une même famille (destiné à conjoint, parents, enfants, petits-enfants)		2 €	4 livres (à la fois)
Scolaires du Bois Plage		GRATUIT	4 livres (à la fois)
Collégiens, Lycéens, Etudiants et autres scolaires du Bois Plage		GRATUIT	4 livres (à la fois)
Autres scolaires, Etudiants, Demandeurs d'emploi		2 €	4 livres (à la fois)
ABONNEMENT VACANCES :		TARIFS	NOMBRE DE LIVRES
1 semaine	Abonnement individuel	8.00 €	6 livres (à la fois)
	Abonnement supplémentaire au sein d'une même famille (destiné à conjoint, parents, enfants, petits-enfants)	2 €	4 livres (à la fois)
1 quinzaine	Abonnement individuel	11 €	6 livres (à la fois)
	Abonnement supplémentaire au sein d'une même famille (destiné à conjoint, parents, enfants, petits-enfants)	2 €	4 livres (à la fois)
3 semaines	Abonnement individuel	12 €	6 livres (à la fois)
	Abonnement supplémentaire au sein d'une même famille (destiné à conjoint, parents, enfants, petits-enfants)	2 €	4 livres (à la fois)
1 mois	Abonnement individuel	13 €	6 livres (à la fois)
	Abonnement supplémentaire au sein d'une même famille (destiné à conjoint, parents, enfants, petits-enfants)	2 €	4 livres (à la fois)

INSCRIPTION :

- Le droit d'inscription annuel est fixé par délibération du conseil municipal
- L'adhésion est valable un an (à compter du jour de l'inscription) et n'est pas remboursable
- L'inscription d'un mineur doit se faire avec l'accord des parents

PRÊTS :

- La durée de prêt est de : 10 jours pour les nouveautés, 3 semaines pour les livres et revues et d'1 semaine pour les D.V.D. et C.D.
- Tout lecteur doit prendre soin des documents empruntés et en est responsable (les parents sont responsables des documents empruntés par leurs enfants)
- Tout document perdu ou détérioré sera facturé à son prix d'achat ou remplacé

INTERNET :

- Seuls les adhérents de la bibliothèque peuvent consulter leur messagerie ou faire des recherches (Durée de 15 mn). (les jeux et les réseaux sociaux ne sont pas autorisés ainsi que les achats sur internet)
- Les enfants ne peuvent avoir accès à internet seuls.
- Les clés USB ne sont pas admises.
- Toute impression est de : 0.10 € (noir et blanc) et de 0.25 € (couleur)

Chaque adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur de la bibliothèque

Le Maire, Jean-Pierre GAILLARD

